



TROIS QUESTIONS À...

Didier Magnin

Président de l'Association Citoyens Résistants d'Hier et d'Aujourd'hui (ou CRHA)

« Résister hier et continuer aujourd'hui »

■ **Ce vendredi 12 mars, une conférence portant sur l'instrumentalisation de l'histoire sera donnée Salle Pierre Lamy à Annecy à l'occasion de la sortie en avant première de l'ouvrage "Les jours heureux", dont la parution officielle aura lieu le 18 mars. De quel sujet traite cet ouvrage ?**

« Ce titre désignait le nom du programme établi par le Conseil National de la Résistance (CNR), en date du 27 mai 1943. Des objectifs fondamentaux étaient visés : libérer le pays de l'occupation, bénéficier d'une presse libre et indépendante, bâtir un état avec une protection sociale pour tous, basé sur les principes de la solidarité, l'entraide et la réussite de tous... Les contributeurs de ce livre, publié aux éditions La Découverte, sont Emmanuelle Heidsieck, Martine Orange, Jean-Luc Porquet, François Rufin et Olivier Vallade. A 19h aura lieu la conférence de presse en présence de Jean-Luc Porquet, journaliste pour "Le Canard Enchaîné", de Gilles Perret, cinéaste, auteur de "Walter retour en résistance", et de moi-même. A 20h30 s'ensuivra la conférence sur le thème de la récupération de l'histoire par Sophie Wahnich, historienne, avec le témoignage de Suzette Bloch, petite fille de Marc Bloch, historien et résistant. »

■ **L'association est investie du rôle de défense des droits du citoyen. Quel message souhaiteriez-vous faire passer à travers la conférence de vendredi ?**

« La mémoire des résistants ne doit plus être utilisée à des fins électoralistes ou politiques, mais protégée. Nous souhaitons réveiller la conscience pour que citoyens, politiques, syndicats aient un vrai programme de défense des valeurs, un CNR réactualisé en quelque sorte, pour lutter notamment contre la précarité. Nous rassemblons les résistants d'hier et d'aujourd'hui, pour la défense des services publics et des acquis sociaux. »

■ **Dans quel sens oeuvre l'association qui rassemble toujours plus d'adhérents ?**

« Résister à l'oppression est un droit imprescriptible et naturel, dit l'article 2 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Il faut absolument se mobiliser contre le démantèlement et s'indigner contre l'inacceptable. »

Propos recueillis par Nathalie GALLET